LES LETTRES AB



MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST

N° 8 | JUIN 2018



VIVEA: UN
NOUVEAU CAHIER
DES CHARGES POUR
ALLER VERS LE «BIO»
EN GRAND EST

page 3

FRANÇOIS MARCHAND, NOUVEAU PRÉSIDENT AU GAB DE MEUSE

GIEE LENTILLON -LÉGUMES SECS

page 12

CHAMPAGNE BIO, UNE FILIÈRE QUI SE STRUCTURE

page 14



page 4

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

• VIVEA :un nouveau cahier		
des charges pour aller vers	le	
«bio» en Grand Est	p.	3

NOTRE RÉSEAU

• François Marchand, nouveau	I	
Président au gab de Meuse	p.	4
•Ferme Bio ouverte, un temp	S	
de partage et d'échange	p.	5

DOSSIER

Maraîchage bio :
travailler entre collègues et
non entre concurrentsp.

PORTRAIT

 Rencontre avec Marie
Laflotte, cheffe d'exploitation
de la Marchande à Château-
Salins (57) p.10

TECHNIQUE ET FILIÈRES

• GIEE Lentillon -Légumes secsp. 12
• Les plantes de service au
cœur des recherches en pro- duction légumières et maraî-
chage p. 12
• Champagne bio, une filière

D. 14

ANNONCES

qui se structure

AGENDA

EDITORIAL



André MALEMANCHE Référent maraichage au CGA de Lorraine

Qu'est-ce que la vie des maraîchers en ce moment? Les bio en particulier. Si on est en bio ce n'est pas pour les petites fleurs, quoi que, mais parce qu'on veut vivre autre chose, avoir d'autres relations que celles autour de la machine à café du bureau. Les primes, et autres, représentent pour certaines branches une part de leurs revenus. Pour nous, maraichers-paysans, ça nous maintient la tête hors de l'eau : alors la solution c'est l'entraide. Beaucoup ont fait ce choix, pas seulement pour l'argent, mais aussi pour d'autres relations.

C'est dur, on se gèle, on dort dans son assiette, c'est peu rémunérateur mais c'est pas un métier : c'est une vocation, un choix de vie, une vie de paysan pas d'exploitant agricole. Et donc heureusement, y'a les copains qui sont là, pour aider à monter une serre, se prêter du matériel, se refiler des plants quand les siens crèvent sous la gelée de mai, ou qu'on est en retard, qu'on a des problèmes de production, souvent des échanges gratuits.

Alors dans ces conditions on appelle à l'aide, on monte avec une bière et puis on bosse ensemble en papotant de tout, de ses problèmes de cultures, des gosses, de Bure.

Seul, seule, c'est dur, pour travailler la terre. Être dans le calendrier des travaux, on ne peut pas le faire dans son coin. Appeler à l'aide, c'est normal. Parler, ne pas avoir honte, un jour c'est moi qui suis mal, le voisin viendra m'aider, demain j'aiderai un autre, ça tourne, ça doit tourner. Le problème de main d'œuvre c'est le handicap du maraichage bio.

Aider les jeunes à s'installer aussi, aller les voir ou aller vers les dinosaures, les ancêtres pour piquer un conseil, trouver du foncier, parler de son projet de son système de vente, travailler en commun et pas en opposition.

Et puis faut bouffer, alors faut vendre. Et c'est bien de voir qui fait quoi et ne pas croquer dans l'écuelle des voisins. On parle, on se réunit, toujours parler, aller vers les autres et se partager des zones. On ne veut pas de la concurrence libre et féroce, beaucoup ont quitté la jungle des loups alors il faut partager ce que chacun sait faire, ce que chacun surproduit.



Complexe agricole du Mont-Bernard Bât. France Luzerne 51 000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Tél.: 03 26 64 96 81

MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Julien SCHARSCH

Co-rédacteurs en chef : Nadine PIBOULE et Sébastien DUSOIR

Crédit Photos: CGA de Lorraine, OPABA, FRAB Champagne-Ardenne, GRAB

Impression : SharePrint Publication gratuite

Réalisée avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, du Conseil Régional Grand Est et de la DRAAF

Numéro : 08-juin 2018 ISSN : 2558-7668

NOUS CONTACTER: com.biograndest@gmail.com

LES TWEETS DE LA BIO



AGRICULTURE BIO. @AGRICULTUREBIO

"Les Français veulent plus de #Bio horsdomicile.", @FlorentGuhl au @SYRPAcom #agriculturebio #AB 15 mai 2018



AGRICULTURE BIO. @AGRICULTUREBIO

'36 664 producteurs #Bio en France en 2017 (+13,6% vs 2016). Top 3 des régions : Occitanie (+13%), Auvergne-Rhône-Alpes Nouvelle-Aquitaine (+13,1%)", @FlorentGuhl au @SYRPAcom #agriculturebio #AB 15 mai 2018



@AGRICULTUREBIO AGRICULTURE BIO.

"La consommation de produits #bio en pleine expansion : un marché de + de 8 milliards d'ici fin 2017 : + 16% en 1 an. +33% via le e-commerce, + 23% via les commerces de proximité, + 20,5% en GMS.", @FlorentGuhl au @SYRPAcom #agriculturebio #AB 15 mai 2018

Suivez l'actu de la bio sur : https://twitter.com/bioGrandEst

VIVEA: UN NOUVEAU CAHIER DES CHARGES POUR ALLER VERS LE **«BIO» EN GRAND EST: PISTES ALTERNATIVES POUR DAVANTAGE** D'AGROECOLOGIE

Pour accompagner les agriculteurs et agricultrices qui souhaitent s'orienter vers l'agriculture biologique ou veulent simplement s'approprier des techniques utilisées en agriculture biologique, les élus VIVEA du Grand Est se mobilisent.

Ainsi, les organismes de formation sont invités à mutualiser leurs compétences et moyens pour proposer des formations ou parcours de formation visant à :

- Mettre en œuvre et développer des pratiques alternatives performantes utilisées en agriculture biologique, en combinant les approches environnementales, économiques et sociales
- Raisonner l'ensemble de son système d'exploitation en prenant du recul sur ses pratiques afin d'aller vers une agriculture encore plus raisonnée et, pourquoi pas, à terme, vers une conversion partielle ou totale à l'agriculture biologique.

Avec ce nouveau cahier des charges, les élus VIVEA des 3 territoires du Grand Est poursuivent leurs actions d'orientation de l'offre de formation pour accompagner au mieux les agriculteurs en transition vers davantage d'agroécologie!



Qui peut demander à VIVEA une prise en charge de ses frais de formation?

Tout actif non salarié agricole contributeur-trice à VIVEA: chefs d'exploitation agricole, entrepreneurs du paysage, de travaux agricoles ou forestiers, collaborateur-trices d'exploitation ou d'entreprise agricoles, aides familiaux ou cotisant-es de solidarité. A quelles conditions?

Vous réglez chaque année une «contribution formation» collectée par la MSA. VIVEA en assure la gestion et la mutualisation. Cela vous permet de bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle de vos frais de formation dans la limite d'un plafond annuel et sous certaines conditions :

- L'action de formation est conforme au regard de la loi ;
- L'action de formation correspond aux priorités du comité territorial VIVEA compétent (composé des représentants des organisations professionnelles agricoles);
- Le comité dispose de l'enveloppe financière nécessaire ;
- Vous êtes à jour de votre contribution VIVEA.

Et les personnes en parcours d'installation?

Vous êtes engagé-e dans une démarche d'installation dans le but de devenir chef d'entreprise agricole ou vous venez de vous installer dans ces secteurs d'activité, VIVEA vous considère comme un ayant droit.

Pour bénéficier d'une prise en charge, vous devez fournir une attestation produite par un des organismes suivants : Point Info, CEPP (Centre d'Elaboration des Plans de Professionnalisation Personnalisés), organisme public ou collectivité locale soutenant la démarche d'installation.

VIVEA peut prendre en charge les formations préparant à l'installation mais ne finance pas la partie obligatoire de 21h du Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP)





BRÈVES

ARRIVÉE DE MARIE CUBIZOLLES



Diplômée en Ressources Humaines, j'ai travaillé en OPCA puis pour un syndicat patronal avec pour mission de développer les contrats d'alternance. Je suis

ensuite devenue directrice de l'association EPA Lorraine (Entreprendre Pour Apprendre) qui intervient avec des programmes pédagogiques dans les établissements scolaires dans le but de promouvoir l'entrepreneuriat et la créativité auprès des jeunes. Etant depuis toujours très sensible à la protection de l'environnement au sens large, j'ai souhaité mettre mon temps de travail au profit d'une cause qui me tient particulièrement à cœur. C'est pourquoi, j'ai saisi l'opportunité du poste de Direction au CGA Lorraine. J'avais d'ailleurs utilisé il y a 4 ans, les « services » du CGA (via le guide manger bio) en tant que consommatrice en recherchant s'il y avait des agriculteurs en vente directe autour de chez moi. Je suis heureuse d'intégrer l'équipe du CGA et celle de Bio en Grand Est et espère contribuer à ma mesure au développer de l'agriculture bio dans la région.

AGROFORESTERIE



Si l'agroforesterie en bio présente des avantages agronomiques, économiques, environnementaux et paysagers, sa mise en place n'est pas toujours facile. Pour éclairer les

producteurs-trice-s qui souhaitent se lancer, la FNAB a publié en 2017 le recueil « Arbre et agriculture biologique – regards des paysans bio de France », qui présente des expériences concrètes en agroforesterie menées par des paysans et paysannes bio du réseau FNAB. Recueil disponible gratuitement en ligne > https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/arbre-agriculture-biologique-regards-paysans-bio-de-france/

FRANÇOIS MARCHAND, NOUVEAU PRÉSIDENT AU GAB DE MEUSE

Fraçois MARCHAND vient de prendre la suite de Dominique GOSIO à la Présidence du GAB de Meuse. Les producteurs meusiens constituent un groupe convivial qui souhaite avancer sur des nombreux sujets. Il a assez naturellement accepter de prendre des responsabilités.

Installé en 1983 sous forme gaec, dans une exploitation diversifée trés intensive, François MARCHAND est passé en forme individuelle en 2013 avec 170 ha. La même année il a engagé la conversion de son système céréalier, sans animaux. Pour mener à bien sa conversion, il a suivi de nombreuses formations et pris de nombreux contacts.

François MARCHAND a découvert le réseau bio via le GAB de Meuse. Pour lui, le GAB lui a permis de nouer des contacts qui lui ont permis petit à petit d'acquérir de l'expérience. Il a notamment bénéficier du système de parrainage. C'est David Hypolite, instalé à Avril (54), qui a joué le rôle de parrain.

Il a par ailleurs participé à des rencontres nationales et européennes grâce et avec l'ITAB qui lui ont permis d'avoir une vision large et prospective des techniques en BIO. Il est d'ailleurs très motivé par les perspectives tant au niveau du développement que du potentiel technique de l'agriculture BIO.

Sa prise de responsabilité au sein du GAB en acceptant la présidence découle d'une logique simple de devoir d'engagement dans le groupe meusien dans lequel il se sent bien. Mais surtout un groupe où de nombreuses personnes tendent à avancer sur différents sujets tant au niveau technique que de filières.



« Les enjeux de la bio demain sont importants, même s'il ne faut avoir aucun doute sur sa forte progression, ils dépendent de notre capacité à garder un cahier des charges fort mais aussi à le contractualiser économiquement auprès des opérateurs dans les filières.»





FERME BIO OUVERTE, UN TEMPS DE PARTAGE ET D'ÉCHANGE

Lundi 7 Mai 2018 Céline DECHAUX nous a ouvert les portes de son atelier Essencialis. C'est sous un soleil radieux qu'un groupe de 12 futurs producteurs a pu découvrir la production de Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM) Bio et les outils de transformation, présents sur l'exploitation. Céline a pu apporter tous les conseils nécessaires à l'installation d'un atelier de plantes aromatiques et médicinales, exposant les principales erreurs à ne pas commettre mais qui ont su néanmoins la faire progresser aujourd'hui ainsi que les avantages de chaque production.

Céline s'est installée en Mars 2016 à Fays (52) sur une surface de 50 ares de prairie permanente ce qui lui a permis de directement passer en bio. Chaque année, sa surface de travail augmente et atteint 72 ares en 2018 pour y cultiver 22 espèces différentes. Céline se fournit au Conservatoire des Plantes Aromatiques et Médicinales et réalise ses propres bouturages afin de limiter ses charges. Les PAM sont transformées sur place via le matériel auto-construit, en Huile essentielle, en Hydrolat, en Eau Florale et en Huile de macération. Certaines cultures comme le thym sont séchées pour la production de tisane. Ses productions sont principalement commercialisées en vente directe sur l'exploitation, sur les foires et marchés, en magasin de producteurs et de terroir. Céline a récemment investi dans un robot de désherbage pour concentrer son travail sur la production de plantes, la récolte, la transformation et la vente et ainsi pouvoir augmenter sa surface de production à 1 hectare.

BRÈVES

SIGNATURE DU PROTOCOLE D'INTENTION DE FUSION

Après la validation par les trois assemblées des groupements régionaux du principe de fusion, Sylvie CORPART, Présidente de la FRAB Champagne Arde nne, Olivier TOUSSAINT, Président du CGA de Lorraine et Julien SCHARSCH, Président de l'OPABA, ont signé le protocole d'intention de projet de fusion.



Céline souhaite embaucher une personne pour la cueillette des plantes quatre matinées par semaine.

Les participants ont pu poser des questions à la productrice :

Comment se répartit votre travail durant l'année ?

Les semis et bouturage se font entre les mois de Mars et Mai. Je commence la distillation à partir du mois de Juin jusqu'au mois d'Octobre. L'automne et l'hiver, c'est le moment de la commercialisation sur les marchés et les foires. J'ai une période creuse en Janvier et Février!

Pourquoi ne pas cultiver toute la surface disponible ?

L'achat de plants la première année est particulièrement onéreuse. Pour 1 hectare de culture, l'investissement pour les plants aurait été de 32 000 euros. Je souhaitais également «me faire la main» sur la production des différentes

PAM et me laisser la possibilité d'analyser les améliorations potentielles à effectuer par la suite.

Quel amendement faites vous?

Pour le basilic et la menthe, du fumier composté. Les rotations des autres cultures permettent un apport de nutriments qui limitent pour le moment les besoins d'apports des plantes.

Que pensez vous cultiver sur les bandes non exploitées lors des rotations? Les cultures qui limitent l'enherbement et/ou bénéfiques pour le sol comme la luzerne ou des lentilles, des pois ...







MARAÎCHAGE BIO: TRAVAILLER ENTRE COLLÈGUES ET NON ENTRE CONCURRENTS

Qui dira vouloir travailler entre concurrents ? Personne. Et pourtant il faut être conscient que l'on peut être concurrents malgré nous ... C'est donc un état d'esprit qu'il faut avoir au quotidien. Oui, on peut améliorer personnellement ses conditions de travail. Oui, ce devrait être logique de fixer les prix de vente selon ses coûts de revient. Mais il faut néanmoins se préoccuper du voisin maraîcher.

Prendre le temps d'aller à une journée porte-ouverte, aux zooms techniques, aux formations, participer à un groupe de travail, ... c'est déjà un pas vers les collègues. Un pas pour la bienveillance envers les collègues et les porteurs de projets à la recherche de foncier. Un pas pour créer une dynamique par le nombre. Si tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.

L'ENTRAIDE AU SERVICE DE L'ACCÈS AU FONCIER - ASSOCIATION TERRAINS VISIBLES.

La jeune association « Terrains visibles » a été créée fin 2017 à l'initiative des BPREA maraîchage bio de Courcelles-Chaussy (57). La majorité des adhérents sont des « hors cadres familiaux », avec une vie professionnelle avant leur projet d'installation et des compétences multiples. Suite à des constats d'échecs et de blocage dans leur première recherche de foncier, ils ont souhaité rester en lien pour partager leurs réseaux et leurs expériences.

Parmi celles-ci, ils mettent l'accent sur la différence de temporalité entre l'accès au foncier et leur projet d'installation. En effet, les jeunes souhaitant s'installer sont pressés et se trouvent confrontés à un marché du foncier qui s'établit bien plus dans le temps : la terre qui se libère est souvent lorgnée par les voisins depuis des décennies.

L'objet de l'association est donc de faire réseau pour s'entraider et s'insérer dans le monde agricole que peu connaissent, et partager leurs expériences.

Lors du Forum des producteurs de fruits et légumes bio du Grand Est, plusieurs témoignages ont été recueilli :

- **Emmanuel Sananes**, maraîcher à la frontière Luxembourgeoise (forte pression foncière), est allé à la rencontre de son voisin paysan et a engagé une première discussion très simple « Connais-tu quelqu'un qui aurait de la terre? ». Le paysan lui a répondu par la négative mais lui a conseillé d'aller se former. Un an après la formation, ce même paysan qui avait la préoccupation de la continuité de son activité agricole a proposé du foncier en fermage à Emmanuel.
- Valentin Milan, en cours d'installation dans les Vosges a enfin trouvé son lieu de vie. Il recherchait un lieu avec des critères précis (surface d'un seul tenant, accès à l'eau, habitation sur place...). Il a fait plusieurs visites où il a hésité à accepter des lieux qui ne convenaient pas parfaitement. Aujourd'hui, il ne regrette pas d'avoir dit des « Non » mais pense que ce serait plus simple de le faire si on est entouré par des collègues.
- **Julie Basbagill**, n'est pas hors cadre familial mais s'installe sur les terres de la ferme familiale et cela lui tient à cœur.

En contrepartie, le terrain idéal pour le maraîchage n'est pas présent, elle doit « faire avec ». Elle souhaite rassurer les « hors cadre familiaux » en expliquant le point de vu des agriculteurs propriétaires : le foncier représente toujours une garantie financière dans le temps et offre une possibilité de vendre en constructible pour soi-même ou pour sa descendance. Mais beaucoup de paysans sont sensibles au fait que des jeunes s'installent et vivent du métier d'agriculteur. Elle invite les porteurs de projet à « Oser, aller voir les agriculteurs et échanger avec eux ». Contact association « Terrains visibles » :



De gauche à droite : Pierre BERRES, Sarah ROCKIA, Selim HAMROUNI, Valentin MILAN, lors de la table ronde du 16 avril dernier lors du Forum.

L'ENTRAIDE ENTRE MARAÎCHERS POUR LA COMMERCIALISATION.

Avec la dynamique d'installation en maraîchage bio en région, certains peuvent voir les nouveaux venus comme des concurrents. Or les discussions et l'entraide entre maraichers permettent de travailler en bonne intelligence. Trois maraîchers ont témoigné de leurs expériences sur ce sujet à l'occasion d'une table ronde au forum.

Carole Pailhes, installée il y a 5 ans, proche de Sarrebourg. Il y a aujourd'hui 5 maraîchers dans ce secteur. Elle a initié une concertation avec ses collègues sur la répartition des circuits de commercialisation au plus près de chacun. Ils s'échangent des légumes pour avoir un étal de marché des plus fournis en vente directe. Carole propose toujours la création d'un flyer de communication commun.

André Malemanche, maraîcher proche de Metz a participé à une rencontre avec 25 autres maraîchers bio du secteur pour fixer un code de bonne conduite qui implique la concertation et l'échange permanent entre maraîchers afin de respecter les circuits de chacun.

Anne Verdenal, maraîchère proche de Vittel se concerte avec ses collègues pour approvisionner au mieux un magasin Biocoop. Ils organisent une réunion bilan une fois par an.

Si la demande en fruits et légumes bio en vente directe est importante, elle ne balaye pas pour autant le besoin de concertation entre les maraîchers déjà installés et les nouveaux qui s'installent.

Mais la dynamique conjointe de l'installation et de la demande laisse des possibilités d'actions. De ces échanges, il s'avère indispensable d'accueillir le jeune qui s'installe et de l'accompagner spécifiquement dans sa réflexion de commercialisation au niveau local avec les maraîchers déjà en place. Lors de ces 3 témoignages l'aspect géographie est prédominant pour le développement commercial de chacun. Dans le cas du magasin Biocoop de Vittel, lorsque plusieurs maraîchers proposent les mêmes légumes, le chef de rayon choisit prioritairement celui qui est le plus proche.





Les réunions de secteur entre maraîchers sont à la fois des moments d'échange et des temps conviviaux. lci le groupe mosellan partage le repas après la réunion.

Enfin, le prix de vente dans un espace commun est discuté, un prix à la fois respectueux du voisin, rémunérateur pour le paysan-maraîcher et abordable pour le plus grand nombre. Un ensemble d'éléments déjà assez complexe qui ne laisse pas la place à la prise en compte du marché global : par exemple, beaucoup ne se comparent plus au prix de vente en grandes surfaces.

Rencontres en Champagne Ardenne

Une réunion bilan maraîchage a lieu chaque année en Champagne-Ardenne. Onze maraîchers des départements de l'Aube et de la Marne ont pu se réunir le 11 Décembre 2017 pour un moment convivial afin d'échanger sur leurs pratiques. L'occasion pour eux de faire le point sur chaque production, énoncer les difficultés rencontrées ou au contraire, les réussites. Les producteurs échangent sur leurs techniques, leurs différents débouchés, les prix de vente, leurs perspectives pour la saison prochaine etc. Cette réunion est très attendue, les GAB devraient d'ailleurs mettre en place une deuxième réunion maraîchage pour le département de la Haute-Marne.

SOLIDARITÉ «TEMPÊTE»

Les tempêtes de début d'année ont eu raison de plusieurs tunnels en Lorraine. La commission maraîchage a initié une démarche collective pour donner des coups de main au remontage. La solidarité et l'entraide entre paysan-maraîchers s'est ainsi concrétisée. En parallèle le réseau des AMAP s'est mobilisé.

En ce début d'année suite aux tempêtes ANA (mi-décembre) et ELEANOR (début janvier) qui ont eu raison de 9 tunnels soit plus de 2000 m² sous abris, chez 6 maraîchers bio de Lorraine, nous ne comptabilisons même pas les portes des tunnels détruites.

De ces 6 maraîchers, 2 tunnels étaient fraîchement montés par des jeunes en cours d'installation : dur début pour commencer le métier. Un autre maraîcher a vu s'envoler l'ensemble de ses tunnels.

Le CGA de Lorraine a débuté depuis l'été 2017 une démarche auprès des assurances pour négocier des tarifs préférentiels mais les sollicitations peinent à recevoir un retour chiffré. Aussi, la commission maraîchage a initié une démarche collective pour donner des coups de main au remontage. Le réseau des Amaps s'est également fortement mobilisé pour soutenir financièrement « leur » maraîcher, ainsi que de l'aide pour remonter les tunnels. 12 000 € ont pu

être réunis en l'espace de 10 jours. Les fournisseurs et constructeurs de tunnels ont eux aussi fait des gestes financiers et mis à disposition un monteur pour une journée.

De ces élans de solidarité qui font chaud au cœur, on ne peut que regretter que tous les maraîchers n'aient pas fait appel à l'aide. En effet c'est presque plus compliqué de demander de l'aide quand on en a besoin que de venir aider. Nous ne pouvons qu'encourager chacun à solliciter les collègues aux moments difficiles.

Pour le maraîcher qui reçoit le coup de main, cela nécessite de l'organisation et de l'anticipation : prévenir suffisamment à l'avance que chacun s'organise et puisse se libérer; préparer le chantier; prévoir suffisamment de matériel, et accueillir tout ce beau monde avec une mégachoucroute comme l'a fait Sébastien Zehnacker. Il a fortement apprécié la présence de maraîchers (Valérie,

Aurélie, Florent, François, Emilien, Alain ...) et des amapiens nombreux. Pierre-Yves Jacquot a déjà eu le soutien de deux collègues et attend le soutien de deux autres pour un deuxième tunnel, juste à temps pour mettre les légumes ratatouille sous abris.

C'est bien par l'engagement du plus grand nombre que l'on peut surmonter ces moments difficile et poursuivre le métier.



Maraîchers et AMAPiens ont répondu présents pour donner un coup de main pour remonter des serres détruites suite à la tempête ANA.

LA CUMA MARAÎCHÈRE, UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR

Les CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole) sont des outils de plus en plus utilisés pour mutualiser des moyens entre fermes maraîchères. Ainsi, dans le Tarn, une CUMA fédère 22 maraîchers dans un rayon de près de 100 km et permet l'utilisation en commun de 5 machines : une arracheuse à pomme de terre, un broyeur à déchets, une butteuse, un cultivateur et une motteuse. Chaque matériel n'est pas forcément partagé entre tous les adhérents, mais cela permet quand même une réduction de charges significative.

Qu'est-ce qu'une CUMA?

Une CUMA doit être constituée d'au moins 4 adhérents qui doivent apporter du capital social (10 à 20% des montants d'achats) de manière proportionnelle à leurs engagements avec la coopérative.« Le mieux est d'emprunter pour investir dans du nouveau matériel, avec des échéances à 12 mois minimum et de créer progressivement des marges de manœuvre pour conforter les fonds propres » selon Aurélie Schneider, animatrice de la FRCUMA Grand Est, qui

propose d'accompagner tous les producteurs dans leur processus de création d'une CUMA. Les CUMA permettent, comme dans le cas de celle du Tarn, de créer des sousgroupes pour que chacun puisse choisir d'investir ou non dans du matériel acquis par la CUMA. Le statut oblige à un minimum de rigueur dans la gestion (comptabilité, une AG par an, des CA réguliers, idéalement un règlement intérieur ...) mais cela permet de travailler ensemble avec un cadre commun et des prises de décisions démocratiques que

l'on ne retrouve pas de la même manière en copropriété. Ce statut offre par ailleurs certains avantages financiers : pas d'imposition à l'IS, exonération des plus-values, accès à des subventions ...

Une CUMA, bien plus que du partage de matériel

Mais une CUMA permet aussi depuis 2017 de créer un groupement d'employeurs, y compris pour recruter du personnel non affecté sur des machines de la CUMA, dès lors que les statuts de la CUMA le prévoient. Le principe est le même que pour le matériel, chaque adhérent s'engage sur des périodes d'embauche, un volume de travail et sur la nature des tâches, et des salariés peuvent ainsi être partagés entre structures pour alléger les coûts de main d'œuvre. Le seul hic, les groupements d'employeurs ne sont pas éligibles au CICE.

Du matériel fixe peut également être acquis en commun, pour des activités de lavage, triage ou encore légumerie par exemple. La CUMA peut également à titre accessoire assurer la fourniture de biens se rapportant directement à son activité principale (approvisionnement en ficelles, bâches plastiques...), dans la limite de 5% du chiffre d'affaires. Mais plus que tout, la CUMA c'est aussi un groupe de développement entre maraîchers, qui permet de partager des expériences et des connaissances.

L'ÉCHANGE DE SAVOIR-FAIRE MARAÎCHER.

Le groupe Lorrain « GEM-Bio : gestion de l'enherbement en maraîchage » composé de 10 fermes est reconnu GIEE. L'objectif est de partager leur savoir-faire et d'inviter chacun à prendre conscience que derrière un geste simple, une complexité de savoir et d'expériences guide ce choix.

D'un geste simple « désherber la carotte manuellement » nécessite de l'expérience : différencier les cotylédons de la carotte du fumeterre, irriguer rapidement le sol avant un désherbage manuel pour distinguer plus facilement les cotylédons sur la terre, irriguer mais pas trop afin de ne pas abîmer le sol. C'est une somme d'expériences qui fait un geste efficace.

Le GEM répertorie des temps de travaux pour différentes tâches afin de créer des références, des indicateurs. Ces références qui restent propres à chaque ferme, selon son contexte permettent néanmoins une amélioration de l'organisation du travail. En effet connaitre le temps nécessaire pour une tâche donnée permet de mieux planifier son travail. La prise de références technicoéconomique peut également venir renforcer nos choix ou nous inviter à faire évoluer nos pratiques. C'est ainsi que Jean-Martin Fortier avait décidé d'épandre son fumier à la brouette plutôt qu'à l'épandeur car la perte de temps ne compensait pas l'amortissement du matériel, ni son entretien, de plus le temps de travail était effectué à une

période où la charge de travail est moindre. L'expérience issue des erreurs passées vient enrichir le processus décisionnel; quand et comment dois-je intervenir?

Le « pourquoi j'interviens de telle manière » est bien souvent lié à des valeurs propres à chacun et mise en tension les unes avec les autres. Pourquoi je choisis l'utilisation de bâche hors sol ou non? Pourquoi j'utilise une grelinette plutôt qu'une lame souleveuse?

C'est ainsi qu'une somme de valeurs entrent en jeu pour choisir une façon de faire : Quelle est ma sensibilité vis-à-vis de la protection de l'environnement ? quel est mon objectif en terme de revenu?

Florence fait partie du GIEE « GEM-Bio : Gestion de l'enherbement en maraîchage Bio » avec 10 autres fermes maraîchères bio en Lorraine dont l'objectif est de partager au plus grand nombre leur savoir-faire. L'outil vidéo sert à révéler ces savoirs dans ce qu'ils portent de pertinence technique et de valeurs écologiques, sociales et éthiques afin de proposer des sources d'inspiration pour penser et améliorer la viabilité écologique et sociale des fermes et renforcer les réseaux qui les unissent aux consommateurs-citovens.

DEPHY Maraîchage Bio Alsace

Le groupe DEPHY regroupant 12 maraîchers alsaciens a décidé en 2018 de programmer une visite « bout de parcelle » tous les mois, ouvertes à tous les producteurs et porteurs de projet sur divers thèmes touchant à la fertilité des sols : les couverts végétaux, la réduction de travail du sol, les associations de cultures, ...

Déjà deux rendez-vous ont eu lieu en mars et en avril dans les fermes Pulvermuhle et Roellinger. On vous attend aux prochains rendez-vous!







L'année 2017 a été une année de grands changements pour la ferme de la Marchande, l'exploitation du lycée. En effet, la ferme a débuté sa conversion bio, en conversion non simultanée et une nouvelle directrice est arrivée pour, entre autres, conduire cette conversion. Pourquoi la bio, comment cette décision modifie et va modifier le fonctionnement de la ferme ... Posons nos questions à Marie.

Marie, peux-tu te présenter et nous présenter la ferme de la Marchande ainsi que ses spécificités ?

« Après un BTS techniques végétales, j'ai fait partie de la première promotion de la licence ABCD (Agriculture Biologique Conseil et Développement). Mon premier emploi développe ma passion pour l'arboriculture et la transmission/ l'accompagnement. Je reprends ensuite le chemin de l'école pour suivre un diplôme universitaire « Conseiller Analyste en Système de Polyculture Elevage ». Je travaille suite à ce diplôme quelques temps pour la FREDON Lorraine. En juin 2017, la place de directrice de l'exploitation de la Marchande se libère, je tente ma chance. Je suis embauchée en tant que directrice à partir de septembre 2017.

La ferme de la Marchande est particulière du fait que ce soit une ferme de lycée agricole. La ferme de la Marchande se doit de répondre à l'évolution des référentiels de l'enseignement agricole tout en gardant un objectif de production cohérent et transposable pour les apprenants. Elle sert de support pour certains projets, comme la participation au concours agricole à Agrimax. Les projets sont présentés à un conseil d'exploitation et validés par le conseil d'aministration l'établissement. Ces deux conseils comportent de nombreux représentants : équipe de direction,

agent comptable. salariés de l'exploitation, représentant dп personnel, représentant des élèves et anciens élèves, représentant des parents d'élèves, représentant de l'ENSAIA, la DDT... Il a été instauré une réunion technique tous les mois afin de pouvoir échanger sur différents thèmes : nouvelle rotation, intégration d'une nouvelle race, mise en place de pâturage tournant dynamique...

Selon les programmes, les enseignants utilisent la ferme pour les TP en élevage, machinismes... La ferme est également support d'une formation adulte de tractoriste en agriculture. Le but étant que tous les élèves du lycée puissent utiliser un maximum ce support. Même les filières services à la personne n'hésite pas à amener des écoles ou des résidents de maison de retraite pour des sorties de découverte de la ferme..

Pourquoi le passage en bio?

Les référentiels scolaires s'orientent sur l'agro-écologie. Or, jusqu'à présent, il n'y avait pas ferme de lycée agricole 100% bio sur la région. La ferme de la Marchande était historiquement une ferme herbagère et son contexte avec parcellaire groupée se prête idéalement au développement du pâturage autour du bâtiment vaches laitière. La valorisation en bio est cohérente avec les besoins pédagogiques et les



Présentation de la ferme

Lieu: Château-Salins (57)

- Ferme pédagogique de lycée agricole.
- 180 ha de SAU : 100 ha d'herbe dont 80 de prairies permanentes et 80 ha labourables.
- 60 vaches laitières en Prim'Holstein avec intégration de Brune et de Normande.
- Volume de 443 000 litres vendus à Eurial
- 2.5 ETP salariés + une directrice d'exploitation.
- Conversion non simultanée débutée en mai 2017

besoins industriels du secteur car en parallèle, la laiterie EURIAL, qui collecte le lait produit, était en recherche de nouveaux producteurs de lait bio. Ces deux éléments conjugués ont appuyé dans le sens de la conversion de la ferme.

Selon les élèves, la ferme de la Marchande, support pédagogique du lycée, permet « d'apprendre d'autres manières de travailler », transposables pas seulement sur un autre système en agriculture biologique mais également en agriculture conventionnelle.

Quels aménagements/changements ont découlé du passage en bio de la ferme?

Il nous a fallu repenser le système d'alimentation. Nous sommes partis conversion non simultanée (conversion en premier lieu des terres puis des animaux au bout d'un an). Cette période de transition nous permet de vider le stock de maïs et d'engager une réflexion sur nos besoins fourrager et les cultures s'y rapportant afin de pérenniser nos stocks. Pour cela, nous avons implanté 15 ha de méteils (10 ha en triticale pois et 5 ha en avoine/vesce) , plusieurs parcelles vont également être semées en herbe après la moisson. Une réflexion sera menée rapidement sur l'intérêt des cultures de printemps sur la ferme. La pression corvidés freux est très importante à Château Salins, les moyens de lutte s'avèrent très peu efficace au vu de la pression. Les cultures d'herbe et de luzerne semblent les plus adaptées à ce contexte. L'autonomie alimentaire et la création d'une zone de pâturage pour les vaches laitières constituent les éléments prioritaires sur lesquels nous travaillons. Nous avons dû et allons devoir également faire des investissements pour la fauche et le pâturage (points d'eau, clôture, chemins d'accès...). Dans l'objectif d'une part plus importante de la

" Selon les élèves. la ferme [...] permet « d'apprendre d'autres manières de travailler » "

pâture, nous cherchons à avoir des animaux plus rustiques, plus résistants, notamment au niveau des pattes. Dans ce cadre, nous allons introduire deux nouvelles races qui présentent l'avantage de valoriser la pâture et d'avoir de bonnes capacités laitières : la Brune des Alpes et la Normande.

Nous avons arrêté le colza et baissé la part de maïs à 15 ha. En parallèle, nous avons réimplanté 10 ha de luzerne, qui seront ensilés ou faites en foin.

Les salariés ont commencé à se former sur la gestion du pâturage, l'homéopathie, la phytothérapie et l'aromathérapie. Une partie des mammites est d'ailleurs déjà traité en homéopathie depuis 2 ans.

Quels sont les projets à venir?

Un travail de formation vis-à-vis des salariés a été initié et doit être poursuivi que ce soit sur l'alimentation ou sur le sanitaire. Il y a toute une façon de travailler à repenser ou à réinventer.

Nous continuons la réflexion autour

de l'évolution de la rotation. L'objectif est de réintroduire de la féverolles en 2019, de travaillié sur la qualité des prairies existante et de privilégié les cultures d'hiver.J'ai également rencontré un technicien de Patursens pour réfléchir à comment mettre en place un pâturage tournant dynamique sur nos parcelles.

L'exploitation approvisionne la cantine du lycée en lait. Lorsque l'exploitation sera convertie en AB, une réflexion sera menée dans l'objectif d'implanter des cultures à destination humaine (exemple: lentilles) pour renforcer le lien de la fourche à la fourchette.

Un projet d'agroforesterie est à l'étude afin de pré »voir des zones d'ombrage sur la futur zone de pature actuellement en culture et afin de réfléchir à une complémentarité sur les bénéfices animal (ombrage, mellifère, production de fruits) et végétal (complémentarités graminées - légumineuses).

En parallèle de l'aspect technique, l'objectif poursuivi est de remettre l'exploitation au cœur de la pédagogie. L'exploitation développe et/ou renforce ses partenariats sur le territoire : BSV, CGA, intégration dans un groupe de réflexion de producteurs laitiers bio...

De nombreux et enthousiasmants projets en perspectives!

> Propos recueillis par E. SCHEEPERS / CGA de Lorraine



BRÈVES

LES SEMENCES BIO AUTORISÉES À LA VENTE DÈS 2021

Les eurodéputés viennent d'autoriser, via la révision du réglement bio, les agriculteurs bio à vendre leurs propres semences. Jusqu'ici, seules celles enregistrées dans un cahier officiel pouvaient être vendues. Dans le nouveau règlement sur l'agriculture bio qui entrera en application en 2021, une des mesures autorise la «reproduction végétale de matériel hétérogène biologique». Cette mesure risque de ne pas plaire à tout le monde. Il faut maintenant attendre de voir les textes d'application et leur adpatation en droit français.

PRODUIRE DES SEMENCES POTAGÈRES BIO SOUS CONTRAT

Avec le développement du maraîchage bio, la demande en semences potagères bio s'accroît mais les producteurs multiplicateurs de semences bio sont encore trop peu nombreux pour y répondre. Afin d'inciter les producteurs à développer un atelier de semences potagères bio sous contrat, la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique a réalisé un reportage de 20 minutes sur ce thème.

Ce film relate les enjeux de cette production spécialisée au travers de témoignages de professionnels, producteurs multiplicateurs et semenciers. "Produire des semences potagères bio sous contrat" est en accès libre sur la chaine YouTube de la FNAB et sur le site Produire Bio.



GIEE LENTILLON -LÉGUMES SECS

Quinze producteurs se sont regroupés en GIEE Lentillon-Légumes secs, en novembre 2017. Le lentillon est le produit phare des légumes secs qu'ils souhaitent valoriser en faisant une demande de reconnaissance IGP, Signe Officiel de Qualité et de l'Origine (SIQO).

Alicia DA CRUZ GOMES, nous a rejoint miavril pour un stage de 3 mois dans le but de commencer la constitution du cahier des charges IGP du Lentillon champenois.

L'INAO nous a transmis les différents documents administratifs qui permettront de former le dossier porté par le syndicat des lentillons de la champagne. Une fois le dossier constitué, celui-ci sera voté en comité national puis transmis au ministère de l'agriculture.



Alicia vient renforcer l'équipe pour débuter la constitution du cahier des charges IGP du Lentillon champenois.

Il sera, en fin de procédure, présenté au service de la communication europpéenne (consultation de tous les pays membres de l'UE) qui officialisera l'enregistrement de l'IGP. La procédure est très longue et nous ne sommes qu'au début!

En parallèle de ce dossier, le travail de promotion du lentillon se poursuit. Ainsi la fête du Lentillon champenois est reconduite cette année pour une troisième édition : le 17 juin 2018. Au programme, un marché de producteur,s des animations, un repas à base de lentillon préparé par les producteurs et puis des visites des parcelles de lentillon cultivé en association avec du seigle (qui lui sert de tuteur).





La fête du lentillon est reconduite cette année. C'est l'occasion de faire connaître ce produit aux consommateurs. Dans le même temps, cette action collective est une opportunité pour le groupe de producteurs de travailler ensemble.



LES PLANTES DE SERVICE AU CŒUR DES RECHERCHES EN PRODUCTION LÉGUMIÈRES ET **MARAÎCHAGE**

La rencontre technique Légumes en AB organisée par l'ITAB et le Ctifl présentait des travaux de recherche-expérimentation sur les plantes de service, notion qui recouvre différentes fonctions dont la gestion des bioagresseurs. On parle alors de plantes répulsives (empêchent le ravageur d'atteindre sa plante hôte), de plantes ressources (hébergent des adultes des ennemis naturels), de plantes banques (lieux de ponte des ennemis naturels), de plantes écrans (barrières mécaniques) et de plantes pièges (attirent et sont toxiques pour le ravageur).

Pour réguler les populations de thrips du poireau (Thrips tabaci) le projet AGATH a d'abord mobilisé des plantes répulsives : la coriandre semble la plus efficace. Installées en pourtour des parcelles, les plantes répulsives ont permis de diminuer la présence des thrips mais pas leurs dégâts. Installées au sein des cultures, elles ont permis de diminuer les dégâts, mais le rendement a été atteint plus tard.

Une parcelle aménagée avec des plantes ressources et des plantes banques a augmenté l'activité des prédateurs de T. tabaci par rapport à une parcelle témoin. Elle a aussi augmenté la densité d'activité de T. tabaci et les dégâts ont souvent été plus importants dans la parcelle aménagée. L'une des perspective à l'issue du projet est la mise en place de stratégies push-pull expériementales associant des plantes ressources ne favorisant pas T. tabaci, des plantes-banques, et des plantes répulsives et pièges

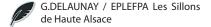
Macrolophus pygmaeus est un prédateur de nombreux ravageurs des cultures légumières : aleurodes, acariens, pucerons, œufs et larves de noctuelles, Tuta absoluta... Il est très sensible aux insecticides. Le projet MACROPLUS visait à aménager les espaces de production en utilisant des plantes pour renforcer sa présence et réduire le coût de la lutte biologique (0.15 € / individu).

Parmi les plantes hôtes identifiées, le souci, Calendula officinalis, semble être une des plus efficaces. Sous-abri, la présence de bandes fleuries pérennes renforce la présence de Macrolophus, qui migrent sur les cultures surtout à proximité immédiate : plus on s'en éloigne, moins les punaises migrent dans la culture. Elles migrent moins si la bande fleurie est encore présente en même temps que la culture. D'où l'idée du transfert actif : la bande fleurie est détruite au moment où le transfert est attendu ; puis réimplantée avant la fin de la culture pour assurer la continuité du gîte. Dans cet objectif, le souci cultivé en caisse présente l'avantage d'être déplacé au sein des cultures, y compris d'un tunnel à l'autre. Ces

stratégies ont fait leur preuve et ont été déployées dans des exploitations de plusieurs régions.

Dans le projet GEDUBAT, le sorgho fourrager a été utilisé comme engrais vert biofumigant sous abris pour contrôler les populations de nématodes à galles. Il agit de deux manières : les nématodes qui colonisent les racines sont tuées au moment de la destruction du sorgho. Lorsque celui-ci se décompose, il libère du cyanure d'hydrogène (HCN) qui tue les nématodes et empêche la contamination des racines.

L'effet est positif sur la réduction des populations mais nécessite une pratique précise : détruire le sorgho alors qu'il est jeune, choisir la bonne variété, répéter l'opération dans le temps. Le travail va se poursuivre pour affiner les choix variétaux, les stratégies d'utilisation et s'assurer de la faisabilité économique.





Bande fleurie de soucis le long d'un tunnel (photo: GRAB)

BRÈVES

ÉQUITABLE ET BIO!

La 18ème quinzaine du commerce équitable s'est ouvre en mai. A cette occasion, Commerce Equitable France publie les données économiques du secteur.

Les Français sont de plus en plu conscients qu'il existe une relation forte entre leur consommation et la rémunération des producteurs. Ils sont de plus en plus nombreux à préférer les marques qui leur garantissent un prix équitable pour les producteurs. Par ailleurs, ils n'opposent pas justice économique et protection de l'environnement et la part des produits équitables également Bio continue de progresser: 80% des produits équitables portent la double labélisation. Le commerce équitable se positionne ainsi comme un levier efficace pour accélérer la transition agroécologique de l'agriculture en France et dans les pays du Sud.

Il faut savoir que parmi les opérateurs historiques des filières équitables françaises on trouve des leaders de la bio : les entreprises labélisées BioPartenaire ou encore le distributeur Biocoop.

source : Commerce Equitable France

« DE LA TERRE À L'ASSIETTE»

L'Agence bio vient de concevoir 15 programmes courts « De la terre à l'assiette » réalisés dans le cadre du programme de promotion de l'agriculture biologique. Ceux-ci seront diffusés courant mai et juin sur France 2 et Fance 5. vous pouvez également les visionner sur facebook :@agriculturebioGE





CHAMPAGNE BIO, UNE FILIÈRE QUI SE STRUCTURE

Le 26 mars, la FRAB a accueilli Mathilde, une stagiaire travaillant pour son mémoire de fin d'étude sur le projet de structuration de la filière champagne biologique. Ciblé sur le territoire de la Vesle-Marnaise, ce projet, coencadré avec l'ACB (Association des Champagnes Biologiques), s'inscrit dans une démarche globale de développement du champagne bio.



En effet, cette filière, bien qu'elle soit peu représentée, est en pleine expansion avec une croissance de 37 % en 5 ans du nombre de domaines (2012 à 2017, Agence Bio). Si la plupart des viticulteurs bio champenois sont récoltants-manipulants, certains sont récoltants-coopérateurs ou encore récoltants-vendeurs au kilo et ont des difficultés à valoriser leurs raisins. Il devient indispensable de structurer la filière pour créer des débouchés.

C'est l'objectif de ce stage qui sera mené en trois étapes.

La première consistera à appréhender le paysage viticole champenois à travers un questionnaire aux viticulteurs et des données chiffrées.

La seconde étape a pour but d'identifier les points bloquants au développement du champagne biologique. Pour cela, des entretiens seront réalisés avec une vingtaine d'opérateurs des champagnes bio et conventionnels de façon à faire ressortir les freins ressentis par les acteurs vis-à-vis de la bio.

Enfin, la troisième étape proposera des leviers d'actions. Un petit groupe de viticulteurs sera invité à travailler ensemble durant une séance participative sur la mise en place d'actions possibles visant à développer et à structurer la filière champagne bio. A terme, ce stage permettra de répondre aux enjeux de la viticulture bio en Champagne et, on l'espère, d'accélérer la dynamique de développement du champagne bio.





Mathilde LE TRAOU va mener une étude sur la filière champagne bio au sein de l'équipe de la FRAB Champagne Ardenne

ANNONCES

VEND pour récolte en vert, 11 ha de mélange avoinesarrasin

contact: S. VAN DE WOESTIN, JUVIGNY sur LOISON (55), 06 87 43 95 67

VEND 3 vaches taries et 2 génisses confirmées gestantes à vendre pour cause de sureffectif et de vêlage tardif. Contact: L. BRUNET, INRA SAD, MIRECOURT (88), laurent.brunet@inra.fr

VEND Fumier Bio composté. 20€ / T. Livraison possible à partir de 8T dans un rayon de 30km

Contact: M. KLEIN, HATTSTATT (68), 06 86 36 69 93 mireille.kleino902@gmail.com

CHERCHE cuisinier expérimenté pour cuisine traiteur bio et de marché. Conatct: M. HOLVECK, RAUVWILLER (67), 03 88 01 48 90 martine.holveck@orange.fr

VEND 7 à 9 génisses laitières bio de 1 à 2 mois Holstein et 1 croisée Holstein*Montbéliarde ainsi que des VL en lactation Contact : C. MORHAIN, ROCQUIGNY (08), 06 47 14 09 79

VEND 3ha de luzerne sur pied

Contcat: D. JOLY, MAZIROT (88), 07 71 14 61 69

VEND une vache nourice Simmental certifiée bio Conatct: D. GUENAT, CHATEAUVILLAIN (52), 06 80 52 19 22 - earl.guenat@ wanadoo.fr

VEND Edel et Pinot gris en vrac Contact : Domaine Léon HEITZMANN et Clément KLUR, Ammerschwihr (68), 03 89 47 10 64 - leon. heitzmann@wanadoo.fr

VEND céréales

Contact: M. CHEVALLEY, CHENIMENIL (88),06 79 81

CHERCHE bineuses à louer ou en prestation. Pour céréales largeur 5m écartement 17,5 cm et pour maïs 8 rangs Contact: H. DEPREZ, COMBES en BARROIS (55), 06 23 16 65 51

VEND 12 ha d'herbe sur pied. En conversion. 3 parcelles Contact: H. DEPREZ, COMBES en BARROIS (55), 06 23 16 65 51

VEND 40 ha de luzerne sur pied \ (10% trèfle) en conversion. C2 en 2018. Une seule parcelle, accès facile.

Contact: H. DEPREZ, COMBES en BARROIS (55), 06 23 16 65 51

VEND plusieurs taureaux limousins sans cornes. Un de 3 ans, un de 19 mois, deux de 10 mois Contact: B. AUBEL, VAL D'AJOL (88), 03 29 30 61 91 / 06 82

VEND génisses brunes et croisées brunes/holstein de 1 à 2 ans

62 92 33

Contact: E. LACOMBE, HELSTROFF (57), 06 74 78 26 17

VEND luzerne sur pied de 3ha ou balles rondes. Contact: D. JOLY, MAZIROT (88), 07 71 14 61 69 0u 03 29 37 52 55

VEND génisses prêtes ière ou zème veau. Vêlées ou à vêler.

Contact: R. RICHIER, REVILLES aux BOIS (55), 06 45 44 40 47

RECHERCHE technicien élevage H/F pour exploitation en polycultureélevage Bio avec robot, 60VL et 250 porcs. Missions principales sur Bovins et Porcins : Suivi du troupeau / Alimentation / Travaux dans les champs Profil recherché: candidat ayant de l'expérience dans le domaine de l'élevage. CDI temps plein Contact: M. DURR, BOOFZHEIM (67), 07.71.86.73.34 recrutement@ferme-durr.fr

VEND génisses prêtes 1ère ou 2ème veau. Vêlées ou

Contact: J. BOYE, GAEC Claude Renard à LERRAIN (88), 03 29 07 55 25

VEND 3 vaches limousines bio suitées, veaux de deux semaines. Prix à discuter. Contact : C. ETIENNE, GAEC de la Saule à MONTENOY (54), 06 83 08 03 21

VEND une dizaine de génisses limousines bio d'environ un an.

Contact: P. BOHR, REDANGE (57), 06 13 08 53 60

CHERCHE environ 40 bottes de foin/regain/ enrubanné/ luzerne.

Contact: GAEC Colline des pies, NOUSSEVILLER St NABORD (57), 03.87.02.44.42 / 06.33.66.96.88

CHERCHE à créer un partenariat avec un agriculteur local pour un échange de fumier contre fourrage ou avec société de méthanisation

Contact: Ecuries de Matignicourt, MATIGNICOURT (51) 06 49 20 71 75

Les offres que nous publions n'engagent en rien Bio en Grand-Est, elles sont sous l'entière responsabilité du donneur d'ordre.

N'oubliez pas de demander le certificat bio de votre vendeur!

Vous êtes à la recherche ou vous avez à vendre des fourrages bio, des céréales et/ou des animaux, vous recherchez un repreneur, un emploi, un stage ? Faites le savoir sur la bourse d'échange de Bio en Grand Est!



LES RENDEZ-VOUS EN PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Visite

Le chanvre bio : production et séchage

14 juin 2018

Lieu: Pont sur Vanne (89)

Intervention de Terres Innovia sur les aspects production en bio et visite chez Dominique GOFFART à Pont sur Vanne (89) d'un séchoir à chènevis bio

Matinée uniquement

En partenariat avec BioBourgogne.
Contact : Amandine LAURENT

a.laurent@biochampagneardenne.org - 03 26 64 85 11

Visite

La conduite de culture des plantes aromatiques et médicinales

Vendredi 22 juin 2018

Rendez-vous à 14h Champaubert (51)

Contact: Amandine LAURENT

a.laurent@biochampagneardenne.org - 03 26 64 85 11

Formation

Convertir son domaine à la viticulture biologique 28 juin 2018

Chez Thomas PERSEVAL à Chamery (51)

Contact : Félicia DOR

f.dor@biochampagneardenne.org - 03 52 83 00 31

Visite

DEPHY Tour viticulture

19 juillet 2018

En partenariat avec la Chambre D'agriculture d'Alsace.

Rendez-vous au lycée agricole de Rouffach

Contact: Frédéric DUCASTEL

frederic.ducastel@opaba.org - 06 79 83 00 58

Formation

ZOOM Technique Maraichage : Gestion des abris, flux logistique et stockage

Juin à Octobre 2018

1er rendez-vous : Lundi 18/06/2018

14hoo -18hoo àSERVIGNY LES STE BARBE (57)

Chez Guillaume WATIER, Présentation de la ferme

Atelier plus particulièrement étudié : Le stockage (chambre froide 200 m3, palox ; cave pomme de terre, greniers courges,

épices, salle à endive).

Contact : Nicolas HERBETH

nherbeth.cga@orange.fr - 06.95.90.83.50

LES RENDEZ-VOUS SUR LES CIRCUITS COURTS

Réunion

Matinée découverte d'une diversification bio avec vente en circuit court

14 juin 2018

à partir de 9h30 jusqu'à 12h Lieu : GAEC Meyer à Tenteling Contact : Elise SCHEEPERS

escheepers.cga@orange.fr - 07 68 20 71 74

ou

Arnaud NOEL, CERFRANCE Moselle

ANOEL@moselle.cerfrance.fr - 06 15 75 78 82

LES RENDEZ-VOUS GRAND PUBLIC

Fête du lait Bio

3 juin

- Ferme Durr 67860 BOOFZHEIM 8h à 17h
- Ferme THIERY
 88370 PLOMBIERES LES BAINS
 7h30 à 12h



10 juin 2018

- Ferme de la Grange Jabled 51530 BRUGNY-VAUDAN-COURT 9h à 20h
- Ferme de la Beaucourt 88320 LAMARCHE 8h à 17h
- Ferme Romé 54200 ROYAUMEIX 14h à 18h
- Ferme de Noiregoutte 88160 FRESSE sur MOSELLE 9h à 12h

Plus d'informations : http://fete-du-lait-bio.fr/

HappyNature

Animation Bio

2 juin

Centre Commercial Saint Sébastien à Nancy (54) **Plus d'informations :** Nadine PIBOULE npiboule.cga@orange.fr - 03 83 98 09 16

Printemps bio des producteurs haut-marnais

3 juin

à Choilley-dardenay (52)

Plus d'informations : Maëlle DROUAILLET

gab52@biochampagneardenne.org - 03 26 64 97 09 - 06 18 18 94 93

Fête paysanne du lentillon

17 juin

de 10h à 18h à Coupéville (51)

Pour le repas, réservation obligatoire :

03 26 64 96 81 - frab@biochampagneardenne.org